



Union Syndicale de l'Intérim CGT

Montreuil, le 1^{er} octobre 2015

Communiqué de presse

Le gouvernement poursuit les attaques contre les droits et les garanties collectives des salariés. Après avoir mis en place les lois Macron et Rebsamen et autres mesures sur la compétitivité, libéralisant les licenciements, la précarité et la flexibilité, le gouvernement veut démolir maintenant le Code du travail avec de nouvelles attaques contre le contrat de travail, les modalités d'organisation et de réduction du temps de travail, les salaires et le SMIC.

Cela signifie que demain, le contrat de travail ne protégera plus individuellement le salarié et que dans une entreprise, on pourra déréglementer les salaires, le temps de travail au détriment des Conventions Collectives.

Pour les salariés intérimaires qui sont en mission, les accidents se multiplient et les conditions de travail se dégradent, les très bas salaires se généralisent. Le contrat de mission tel que le prévoit aujourd'hui le Code du travail, est en danger. Les protections actuelles courent le risque d'être supprimées. Pour ceux qui sont au chômage, le nouveau flicage organisé par Pôle emploi entraînera des radiations massives, aggravant ainsi leurs conditions de vie.

Pour les salariés des agences et des unités administratives des sociétés d'intérim, les pressions et les licenciements seront monnaie courante, le Code du travail et les garanties collectives étant dans le collimateur.

Le MEDEF et le PRISM'EMPLOI applaudissent des deux mains et en demandent encore plus.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES et les syndicats étudiants UNL et UNEF, condamnent les lois Macron et Rebsamen ainsi que le pacte de responsabilité et appellent le 8 octobre à la mobilisation pour défendre le Code du travail.

Le 8 octobre, l'Union Syndicale de l'Intérim CGT sera présente dans le cortège parisien et vous donne rendez-vous dès 13h30, place de la République à PARIS, Bd Voltaire - angle Jean-Pierre Timbaud, autour du ballon de notre organisation.

Exigeons le retrait de ces lois dévastatrices et organisons la riposte sur la base de nos revendications !

L'attaque est grave, la riposte doit être à la hauteur ! Il ne suffit pas de demander, il faut obtenir !

USI – CGT

Case 460 – 263, rue de Paris - 93514 Montreuil cedex ☎ 01 55 82 89 80 Fax 01 55 82 89 79

Courriel : contact@usi.cgt.fr - Site internet : www.usi.cgt.fr